

Réseau Rural Français
Groupe de travail « Gestion de l'Espace »

Réponse au 2^{ème} appel à contributions

Version n°2
(janvier 2010)

L'approche paysagère : un outil au service du développement durable des territoires

dossier présenté par le
Collectif des États Généraux du Paysage



**Etats généraux
du paysage**

Contribution pilotée par



PREAMBULE

Ce document constitue la version n°2 de la contribution du Collectif des Etats généraux du Paysage, pilotée par la FNSafer et la FNCAUE.

Cette version remaniée prend en compte de l'avis du groupe de travail « gestion de l'espace » du Réseau rural français réuni le 7 janvier 2010 pour présélection des porteurs de projet.

Coordonnées de la structure

Collectif des Etats Généraux du Paysage, représenté par :

- **Fédération Nationale des Safer (FNSafer)** 91 rue du Faubourg St Honoré, 75 008 Paris et la
- **Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE)** 108-110, rue Saint-Maur, 75011 Paris

Structure juridique

Associatif

Nom et coordonnées des personnes responsables du projet :

Yves HELBERT
Fédération Nationale des Conseils
d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement (FNCAUE)
108-110, rue Saint-Maur, 75011 Paris
tel : 01 43 22 29 03
mail : yves.helbert@fncaue.fr

Dimitri LIORIT
Fédération Nationale des Safer
91 rue du Faubourg St Honoré, 75 008
Paris (FNSafer)
tel : 01 44 69 86 01
mail : dimitri.liorit@safer.fr

Personnes habilitées à engager la structure :

Yves Brien, directeur de la FNCAUE
André Barbaroux, directeur général de la FNSAFER

Intitulé de l'action :

La démarche paysagère, un outil au service du développement durable.

Echelle territoriale concernée par le projet :

Le paysage peut-être appréhendé à toute échelle de projet : projet d'installation ou d'aménagement local (exploitation agricole, zone d'activités, infrastructure touristique,...), prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme (PLU et SCOT), démarches paysagère à l'échelle d'un pays, d'un département ou d'une région.

Le paysage comme **clé d'entrée de l'aménagement** propose un aller-retour permanent entre les différentes échelles de territoires, une mise en perspective de l'action locale sur l'environnement global. Dans le cadre de la capitalisation d'expériences, les actions menées dans divers territoires français pourront être utilement éclairés par un exemple étranger.

Partenaires impliqués :

Le projet, co-piloté par la FNSafer et la FNCAUE, propose de rassembler l'ensemble des contributions des membres du Collectif des États Généraux du Paysage et de leurs réseaux respectifs.

Le Collectif des États Généraux du paysage (www.etatsgenerauxdupaysage.org) est composé des structures suivantes :

- Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (**APCA**)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (**FCEN**)
- Fédération des Parcs naturels régionaux (**FNPNR**)
- Fédération française des Paysages (**FFP**)
- Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (**FNASSEM**)
- Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (**FNCAUE**)
- Fédération nationale des Safer (**FNSafer**)
- Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles (**FNSEA**)
- Mairie -conseils / Caisse des dépôts
- Réseau des Grands Sites de France (**RGSF**)
- Maison paysanne de France (**MPF**)
- Société pour la Protection des paysages et de l'Esthétique de la France (**SPPEF**)

et, en partenaire du Collectif :

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (le chargé de mission paysage)

La coordination technique du Collectif en 2008 a été assurée par la FNCAUE.

Descriptif de l'action

Contexte du projet

Face à :

- la consommation des espaces naturels et agricoles par l'urbanisation
- la banalisation des paysages
- la perte d'identité des territoires
- la perte de valeur économique et foncière

... valoriser les initiatives locales s'appuyant sur la qualité des paysages dans toutes leurs dimensions (agricole, urbanistique, économique, sociale, culturelle).

L'approche des territoires « par les paysages » favorise la synthèse des différentes approches disciplinaires, des différents types d'espaces et des enjeux sociétaux.

Le paysage est une clé d'entrée privilégiée, et non pas une contrainte ni un simple enjeu de protection.

La tenue des Etats Généraux du Paysage en février 2007 a permis au réseau d'associations signataires du Manifeste pour les Paysages d'initier une réflexion autour de quatre thématiques: créer des paysages contemporains de qualité et éviter leur banalisation ; coordonner les interventions des acteurs du paysage ; protéger, gérer, valoriser le patrimoine paysager comme bien commun; être plus économes de nos ressources. Les Etats généraux du Paysage ont réuni près de 500 personnes représentant la diversité des acteurs des territoires (collectivités, établissements publics, agriculteurs, chasseurs, organismes d'études et de conseil, association d'environnement...). Depuis lors, le Collectif des Etats généraux du paysage n'a cessé de poursuivre ses réflexions communes, ses actions en faveur d'une prise en compte du paysage dans les politiques publiques et la mise en œuvre d'expériences de terrain.

Aujourd'hui, malgré la consommation toujours croissante d'espaces naturels et agricoles par l'urbanisation, malgré le mitage des espaces ruraux et l'artificialisation anarchique des entrées de villes, le paysage reste une notion et une approche négligées par les textes et peu pris en compte dans la pratique.

De nombreuses initiatives tendent pourtant à montrer l'intérêt de la démarche : établissement de chartes paysagères, inscription d'éléments paysagers dans les documents d'urbanisme, prise de conscience de la fermeture de certains milieux en déprise agricole, souci d'intégration paysagère et de consommation modérée d'espaces par les zones d'activités, les initiatives ne manquent pas pour anticiper, et limiter la modification irréversible des usages du territoire, ni pour améliorer la qualité des paysages y compris dans leurs dimensions urbaine, économique et sociale.

Objectifs du projet

- Convaincre les acteurs des territoires (élus, aménageurs, entreprises...)
- Valoriser les approches paysagères dans tous les types de territoires
- Encourager l'entrée « paysage » dans toutes les politiques locales

Le Collectif propose, dans le cadre du 2^{ème} appel à contribution du Réseau Rural Français, de réunir un certain nombre d'expériences, issus de ses travaux, intégrant **la**

démarche paysagère comme clé d'entrée opérationnelle de projets de développement durable.

- La capitalisation des actions menées doit mettre en lumière l'intérêt de cette approche, notamment dans sa capacité à mettre en relation les différents acteurs du développement territorial, à partir de la connaissance de la spécificité des lieux. Elle visera à croiser les acteurs impliqués (collectivités territoriales, entrepreneurs, habitants, agriculteurs, porteurs de projets touristiques, associations environnementales, opérateurs fonciers) avec la diversité des échelles de territoire, dans l'optique d'une méthodologie applicable aux contextes les plus variés. Ce travail devra montrer comment le paysage **permet d'appréhender l'espace en concertation plutôt que de subir les modifications paysagères dans l'indifférence et le cloisonnement d'intérêts divergents.**

- L'analyse des exemples présentera le paysage comme un outil au service d'un diagnostic partagé et projet commun de développement s'appuyant sur les richesses naturelles et humaines locales. Le paysage ne peut être considéré **comme un simple argument d'opposition systématique aux projets d'aménagement.** Une réflexion générale sur ce qui fonde l'identité paysagère et patrimoniale territoriale conduit à **définir les structures paysagères**, à protéger ou à aménager, et sur lesquelles peut s'appuyer le développement d'une **urbanisation plus durable** car plus économe en foncier agricole ou naturel, moins consommatrice en matières et énergie non durables ou polluantes et offrant un cadre de vie pacifié. Ainsi la prise en compte d'éléments paysagers dans les documents d'urbanisme (forêts, talus boisés, sièges d'exploitations agricoles...) peut initier une réflexion générale sur ce qui fonde l'identité paysagère et patrimoniale locale, la place de l'agriculture dans l'entretien du paysage, en bref sur l'aménagement durable du territoire et les impératifs de préservation des espaces naturels et agricoles. **A ce titre, le paysage sera considéré sur la base de l'évolution historique des usages du sol, faisant appel à des outils de zonage et des indicateurs de consommation d'espace pour affiner le diagnostic et mieux anticiper et maîtriser l'avenir des territoires.**

Dimension multisectorielle de l'action :

- ➔ **Le développement durable ne saurait exister sans paysage.**
- ➔ **Promouvoir l'approche paysagère comme outil de valorisation et de développement de tous les territoires, y compris les plus banaux, et dans toutes leurs dimensions.**
- ➔ **S'appuyer sur l'approche paysagère pour installer la médiation et la concertation territoriale, une culture commune, des objectifs partagés.**

L'approche paysagère est par nature multisectorielle ; il est rare qu'un territoire soit façonné par une seule activité ou habité par une catégorie de population. Les exemples se multiplient d'implications collectives dans le choix de développement territorial. En cela la démarche paysagère peut mener à des consensus par le partage des regards et des savoirs, là où une approche mono sectorielle (approche purement naturaliste, purement agricole,...) est plus susceptible de conforter les clivages et de renvoyer dos à dos les interlocuteurs. En ce sens, l'approche paysagère est un bon moyen pour trouver ensemble des moyens d'améliorer les réponses aux grandes problématiques des politiques territoriales (nécessaire protection des espaces naturels, préservation de la cohésion sociale, production d'énergies renouvelables, renouvellement urbain et développement économique). L'approche paysagère ne se contente pas d'aborder les seules considérations esthétiques, elle entend faire le lien entre la forme et la fonction des éléments structurant le territoire.

Le paysage est une problématique de plus en plus étudiée en recherche appliquée, notamment par le CIRAD et l'INRA: la cartographie à dire d'acteurs, les Systèmes Multi

Agents (SMA) et la lecture des paysages, sont des outils développés pour étudier le rapport des sociétés à leurs ressources naturelles, l'impact des politiques publiques sur les paysages et pour établir des fondements scientifiques aux prévisions d'évolution de l'usage des sols.

L'analyse des systèmes agraires et le diagnostic agricole, qui constituent des préalables fondamentaux à tout projet de développement rural territorial, reposent eux aussi sur des analyses physique et historique des paysages.

Mode de prise en compte du lien urbain-rural :

Le projet propose de réunir les problématiques de l'espace de vie - qui est celui des agriculteurs et des non-agriculteurs - et de l'espace de production — qui est celui des agriculteurs et de toutes les activités économiques locales utilisant l'espace, notamment les activités touristiques — par une lecture commune du paysage. A ce titre les exemples mis en valeur feront le lien entre espaces résidentiels et productifs, urbains et ruraux, et éclaireront la place et les interactions envisagées à moyen ou long terme entre chacun d'entre eux. La sensibilité des urbains à la qualité des paysages ruraux pourra se confronter aux contraintes fonctionnelles et économiques des activités agricoles.

Inscription du projet par rapport aux entrées retenues par le groupe de travail :

Le projet répond prioritairement aux entrées suivantes :

- **Renforcement du lien urbain-rural** (notamment par le biais d'un dialogue entre acteurs des territoires) ;
 - **Enjeu des énergies renouvelables** (notamment sur les questions paysagères liées d'un côté à la connaissance et à la valorisation des ressources locales et, de l'autre, à l'implantation des dispositifs de productions énergétiques en milieu rural) ;
- et, bien évidemment,
- **Prise en compte du paysage dans la gestion de l'espace.**

Originalité de l'action

- **Transversalité des thématiques abordées et des territoires concernés** : le paysage comme clé d'entrée de projets permet une approche croisée, environnementale, économique, sociale et culturelle des usages du territoire. Elle permet de mobiliser la diversité des acteurs impliqués dans l'animation et la gestion d'un même territoire. Cette clé d'entrée permet aussi d'appréhender **des techniques scientifiques innovantes dans l'analyse du rapport entre sociétés et ressources naturelles.**

- **Caractère pédagogique et incitatif auprès des collectivités et des acteurs des territoires ruraux** : l'action valorise des expériences et démontre la faisabilité des démarches paysagères auprès des élus (diffusion des fiches expériences dans la presse spécialisée). Il peut également être mis en exergue, à travers quelques exemples, les limites, les points de blocage, voire des initiatives où l'approche paysagère n'a pas « pris », pour souligner les conditions de succès de cette démarche. Au titre de ce fort caractère pédagogique, la participation d'enseignants chercheurs, sensiblement détachés des enjeux locaux, pourra apporter un éclairage méthodologique décisif aux acteurs directs du paysage.

Type de support de restitution :

La restitution de ce projet se fera sous forme :

- **d'une vingtaine de fiches expériences** illustratives de la diversité des démarches paysagères, qui circuleront dans les réseaux du collectif et du Réseau Rural (mise en ligne). Ces fiches pourront également faire l'objet d'une diffusion dans la presse destinée aux élus locaux. Ces fiches seront établies de manière à comprendre et faire comprendre comment l'approche paysagères a été à chaque fois mis en œuvre et quelles ont été ses conditions d'émergence ;
- **d'une rencontre du paysage**, incluant une conférence et une mutualisation des expériences par des tables rondes et des débats autour des exemples présentés. Des tables rondes pourront rassembler des expériences communes sur des territoires différents (à titre d'exemple : intégration d'éléments paysagers dans des ScoT à forte pression foncière ou dans les Plans de Parcs, réflexion sur la place et le rôle de l'agriculture dans le paysage, notamment en milieu périurbain, élaboration de chartes paysagères, avenir des paysages des zones en déprise agricole...). Y seront invités les acteurs de l'aménagement, élus, agriculteurs, aménageurs, opérateurs fonciers mais aussi des enseignants chercheurs impliqués dans ces problématiques ;
- **d'une synthèse** rassemblant les fiches expériences et les actes du colloque. Celle-ci aura notamment pour vocation de mettre en valeur les conditions d'émergence et de réussite de l'approche paysagère comme outil de développement territorial.

Calendrier prévisionnel des différentes phases de l'action :

Janvier – août 2010 : phase de mobilisation et de repérage

Mobilisation des réseaux du collectif des Etats Généraux du Paysage pour rassembler, sélectionner et valoriser une vingtaine d'exemples de démarches paysagères / Rédaction à plusieurs des fiches expériences / Mise en ligne, éventuellement via le site du Réseau Rural Français. Cette phase de conception des fiches d'expérience repose sur une analyse fine des territoires, une synthèse collective et un travail de relecture critique par les membres du Collectif des EGP impliqués dans lesdits exemples.

Un premier rapprochement sera effectué avec les réseaux régionaux du Réseau rural français, notamment dans les régions ayant fait l'objet de fiches exemples.

Juin-septembre 2010 : phase d'organisation des rencontres

Organisation d'une réunion préalable avec les porteurs de projets repérés dans l'objectif d'engager leur mise en réseau et de les aider à préparer leur intervention aux rencontres nationales / organisation logistique.

Octobre 2010 : point d'orgue du dispositif

Tenue des Rencontres du Paysage : **La démarche paysagère, un outil au service du développement durable des territoires. Conférence / tables rondes/débats**
Mobilisation des représentants des réseaux régionaux du RRF (au moins 1 représentant délégué par région) comme relais d'information dans les régions.

Novembre-décembre 2010 : phase de valorisation et début de mise en réseau des acteurs

Rédaction de la synthèse rassemblant les fiches expériences et les actes du colloque / diffusion / mise en réseau des acteurs

Tout au long du processus, le Collectif des Etats généraux du Paysage envisage d'organiser des réunions de suivi et de pilotage à raison d'une réunion tous les deux mois environ.

Montant demandé au Réseau rural français :

Le Collectif des Etats généraux du Paysage sollicite une aide de **55 000 euros** pour réaliser son programme d'actions « L'approche paysagère : un outil au service du développement durable des territoires ».

Le Collectif a désigné la **FNSafer** comme structure gestionnaire de cette aide.

Budget prévisionnel de l'action

Collectif des États généraux du Paysage (pilotage FNSafer et FNCAUE)
« L'approche paysagère : un outil au service du développement durable des territoires » en 2010

PRODUITS		CHARGES	
	montants		montants
RRF-FEADER	55 000	MOBILISATION ET REPERAGE	
valorisation membres du Collectif EGP	9 100	repérage et sélection d'exemples (contributions des membres des EGP)	4 800
		rédaction des fiches (relecture par les membres des EGP)	14 400
		organisation journée préparatoire	2 400
		frais intervenants journée préparatoire	3 000
		<i>sous total</i>	24 600
		RENCONTRES	
		préparation / logistique	5 600
		déjeuners 200*25	5 000
		locations / matériel	3 500
		frais intervenants	6 000
		retranscription des débats	1 800
		synthèse des débats (FNSafer-FNCAUE + Collectif EGP)	3 200
		site Internet	800
		<i>sous total</i>	25 900
		COORDINATION GESTION	
		coordination (FNSafer et FNCAUE)	11 200
		suivi financier (FNSafer)	2 400
		<i>sous total</i>	13 600
TOTAL	64 100	TOTAL	64 100

NB : la gestion des fonds sera assumée par la FNSafer

NB 2 : l'occupation de la salle de conférence des Rencontres se fera à titre gratuit